

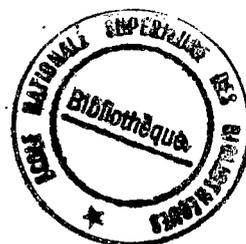
1984  
15  
B

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES  
INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE  
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I

MEMOIRE DE STAGE

RÉDACTION : PHILIPPE MALOSSE 1983-1984

LES BASES MUSEES  
DU  
MINISTERE DE LA CULTURE



# SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u> -----	1
<u>CHAPITRE 1</u> - <i>La collecte des documents</i>	4
1.1 - <i>Les systèmes descriptifs</i>	5
1.2 - <i>L'analyse documentaire</i>	7
1.2.1 - <i>Les lexiques et leur organisation</i>	7
1.2.2 - <i>La description d'une oeuvre d'art</i>	7
<u>CHAPITRE 2</u> - <i>Création et exploitation d'une base de données</i>	9
2.1 - <i>Initialisation de la base antiquités nationales</i>	11
2.2 - <i>Mise à jour d'une base de données</i>	13
2.2.1 - <i>L'introduction de nouveaux documents</i>	13
2.2.2 - <i>La modification du thésaurus</i>	14
2.2.3 - <i>Modification ou suppression de documents</i>	15
<u>CHAPITRE 3</u> - <i>L'interrogation des bases musées</i>	16
3.1 - <i>Le logiciel MISTRAL</i>	17
3.2 - <i>Les utilisateurs</i>	18
<u>CONCLUSIONS</u>	20

## LISTE DES ANNEXES

- *Une évaluation du fonds documentaire de la base JOCONDE* *Annexe I*
- *Les systèmes descriptifs des bases musées* *Annexe II*
- *Un bordereau de saisie* *Annexe III*
- *Un extrait du lexique des thèmes et des sujets associé au champ 1070* *Annexe IV*
- *Les procédures d'initialisation de la base H - BREUIL* *Annexe V*
- *Un organigramme décrivant les différentes étapes de la mise à jour d'une base musée* *Annexe VI*
- *Le fichier de modification du thésaurus : MODITHAEG créé pour la mise à jour de la base M-EGYPT* *Annexe VII*
- *Listings d'interrogation des bases musées (JOCONDE et M-EGYPT)* *Annexe VIII*

I N T R O D U C T I O N

La recherche, la conservation et la mise en valeur du patrimoine constituent les principales missions du Ministère de la Culture. Le patrimoine culturel regroupe tout ce qui est marqué ou réalisé par l'activité humaine : châteaux, cathédrales, vieilles habitations rurales, peintures rupestres, sites archéologiques, mobilier, archives, photos, affiches, films, gares, etc ... La notion de patrimoine culturel est par définition une notion extensive. Le recensement et l'étude de toute oeuvre existante ou ayant existé sur le territoire français sont deux étapes préalables à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

4 directions assurent cette vocation patrimoniale au sein de l'administration centrale du Ministère de la Culture :

- la direction des Archives de France,
- la direction des Musées de France,
- la direction du Livre et de la Lecture,
- la direction du Patrimoine

Au début des années 70, l'outil informatique a apporté une aide précieuse au recensement et à l'étude du patrimoine culturel français. La concrétisation de cette aide fut la constitution d'un gigantesque gisement d'informations, sous forme de bases de données documentaires. Le site du Ministère de la Culture est implanté 4, rue de la Banque à PARIS, lieu d'exercice de mon stage. Comme toutes les administrations françaises, le Ministère de la Culture utilise du matériel français (de la C II HONEYWELL BULL). L'architecture centrale du site repose sur 2 DPS 7 :

- un DPS7 80 spécialisé dans l'informatique documentaire. La capacité de sa mémoire centrale est de 4 mégaoctets. Il peut travailler sous 2 systèmes d'exploitation : GECOS et SIRIS 8.
- un DPS7 65 spécialisé dans l'informatique de gestion. Un projet de gestion budgétaire, appelé "symphonie", a été mis au point par le Ministère de la Culture. Le DPS7 65 ne peut travailler que sous le système d'exploitation GECOS.

L'informatique documentaire est l'activité principale du service informatique, puisqu'elle représente environ 60 % de l'activité du site. Les unités périphériques sont constituées par :

1 - des unités de stockage comprenant :

- 8 unités de disque de 200 mégaoctets chacune,
- 8 unités de disque de 600 mégaoctets chacune,
- 8 dérouleurs de bande double densité.

2 - des unités d'entrées, sorties comprenant :

- un frontal (ou Datanet) qui gère toutes les communications avec les terminaux,
- 2 imprimantes (1.600 lignes par minute),
- 1 lecteur de carte (300 cartes par minute).

*3 modes d'exploitation sont possibles sur le site. Les travaux peuvent être lancés en :*

- batch*
- remote batch*
- time sharing, c'est-à-dire temps partagé (64 terminaux peuvent être connectés simultanément)*

*Si les 4 mois de stage n'ont malheureusement pas été l'occasion d'une activité constructive directement utilisable par le Ministère de la Culture, ils ont été mis à profit pour faire une étude des bases musées. Je me suis plus particulièrement attaché à savoir comment s'opèrent la collecte des documents, l'exploitation et l'interrogation des bases musées. J'ai essayé, au cours de ce travail, de garder un oeil critique et de faire un certain nombre de propositions (en particulier dans le domaine de l'interrogation des bases).*

CHAPITRE 1  
LA COLLECTE DES DOCUMENTS

Les informations collectées par le Ministère de la Culture sur le patrimoine sont très diverses. Elles concernent des oeuvres aussi différentes que les peintures, les sculptures, les antiquités gréco-romaines et égyptiennes, les monuments d'architecture, sans oublier les objets mobiliers, les objets populaires et les archives. Au cours des 4 mois de stage, il m'était impossible de prétendre connaître à la perfection l'ensemble des bases documentaires au Ministère de la Culture. En conséquence, j'ai volontairement choisi de restreindre mon étude aux bases musées comprenant :

- la base JOCONDE pour la peinture et le dessin,
- la base CARRARE pour la sculpture,
- la base M-EGYPT pour les antiquités égyptiennes,
- la base M-GRECCQ pour les antiquités gréco-romaines.

Ces bases dépendent de la Direction des Musées de France.

Le fonds documentaire des bases musées est en évolution constante. Les collections des musées nationaux viennent enrichir au fur et à mesure le fonds documentaire déjà existant. L'accord du conservateur du musée est évidemment une étape préalable à la collecte des informations. Cet accord ne va pas toujours de soi, certains conservateurs gardent en effet jalousement le contenu de leurs collections et se montrent réticents à l'égard de l'informatique. Le volume documentaire représenté par les bases musées est déjà considérable (annexe I). Les bases JOCONDE et M-EGYPT arrivent largement en tête. Environ 34.000 dessins et peintures ont été entrés dans la base JOCONDE. Mais, sur les 100.000 dessins entreposés au Musée du Louvre, seuls 9.000 ont été saisis. Ce chiffre est suffisamment explicite pour donner une idée du travail immense qu'il reste à faire. Au cours de l'année 84, la base JOCONDE verra son fonds documentaire s'enrichir des collections du Musée des Beaux-Arts de CHAMBERY, du Musée Henri Toulouse-Lautrec d'ALBI, du Musée des Beaux-Arts de LYON. Le fonds documentaire de la base M-EGYPT provient de la collection égyptienne du Musée du Louvre (environ 30.000 documents saisis sur 50.000). L'originalité des bases M-GRECCQ et M-EGYPT réside dans la diversité de leur fonds documentaire. Tous les objets des civilisations égyptienne et gréco-romaine sont introduits dans ces bases (vases, figurines, cratères, amphores, sarcophages, ...).

Les bases musées ont en commun un aspect qu'il convient de noter : l'existence de domaines, c'est-à-dire de sous-ensembles documentaires appartenant à un même centre d'intérêt; par exemple la base JOCONDE comprend 2 domaines : les peintures et les dessins. Il est possible, au cours d'une interrogation, de limiter sa recherche à un domaine particulier de la base.

#### 1-1- LES SYSTEMES DESCRIPTIFS

L'analyse d'une oeuvre (peinture, sculpture, antiquité égyptienne ou gréco-romaine) doit répondre à un souci d'objectivité. Seuls certains aspects des oeuvres sont retenus et en particulier des informations de caractère administratif (localisation des oeuvres, classement, ....), de caractère technique (dimensions, matériau du support, technique, ....) et de caractère historique (auteur, datation, ....). L'analyse d'une oeuvre doit être débarrassée de tout facteur d'appréciation. Ces informations objectives sont réparties dans les différentes rubriques qui constituent les systèmes descriptifs des bases musées.

Les bases musées ont des systèmes descriptifs très lourds caractérisés par une inflation de champs, même si tous ne sont pas remplis. Le système descriptif de la base JOCONDE ne compte pas moins de 84 champs (annexe II). Celui des antiquités gréco-romaines en compte déjà 34. Ces champs ont un libellé numérique, par exemple les informations concernant la dénomination du musée ou de l'édifice public de conservation de l'oeuvre sont notées dans le champ 1140 dans le système descriptif des dessins et des peintures. Le libellé numérique des champs est une difficulté de taille pour l'interrogation des bases musées. Une bonne connaissance des rubriques s'avère nécessaire. Cette difficulté se trouve renforcée par l'absence d'harmonisation entre les différents systèmes descriptifs. Des informations relativement semblables d'une base à une autre (la datation d'une oeuvre, son mode d'acquisition, son lieu de conservation .....) sont notées dans des rubriques différentes selon les systèmes descriptifs, par exemple les dimensions d'une oeuvre sont notées en 1160 dans la base M-EGYPT, en 2800 dans la base M-GRECQ et en 1490 dans la base JOCONDE. Seules les bases CARRARE et JOCONDE ont une grille de champs semblable à l'exception de certains champs spécifiques à la nature de l'oeuvre étudiée, par exemple le champ relatif au fondeur ne concerne que la sculpture.

Les systèmes descriptifs des bases musées sont composés de champs de nature différente (annexe III) :

- les champs à mot-clefs, où le vocabulaire utilisé appartient à un langage normalisé. Exemple :

. le champ matériau du support :

1390 PAPIER (GRIS)

. le champ représentation :

1070 paysage (montagne, bord de mer, île, maison, chapelle, Corfou)

Les champs à mot-clefs ont un libellé numérique à 4 chiffres.

- les champs à texte libre ou champs commentaire. Exemple :

. le titre d'un dessin :

20 - Paysage montagneux au bord de la mer : au premier plan un îlot avec une chapelle et des maisons

Les champs commentaire ont un libellé numérique sur 2 chiffres et suivent, fréquemment les champs à mot-clefs dont ils précisent les informations, en particulier dans le système descriptif des antiquités égyptiennes (annexe II).

- les champs numériques. Exemple :

. dimensions d'un dessin en cm :

1490 H3 (13,5) - L3 (21,2)

- les champs dates. Exemple :

. datation en date précise de l'oeuvre analysée : 1371 en (1850).

## 1-2- L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

### 1.2.1. Les lexiques et leur organisation

Des listes de mots-clefs appelés lexiques ou thésaurus aident le documentaliste dans sa tâche de collecte des informations. Ces lexiques associés aux différents champs se divisent en 2 catégories :

- les lexiques ouverts,
- les lexiques fermés.

Les lexiques ouverts sont des listes de mots-clefs au même niveau. Ces listes s'enrichissent au fur et à mesure de la collecte.

Exemple : liste des noms de collectionneurs, liste des auteurs.

Les lexiques fermés sont des listes de mots-clefs préétablies où l'introduction de mots nouveaux est en théorie impossible. Ces listes peuvent être hiérarchisées, les mots-clefs étant reliés les uns aux autres par des relations de générique, spécifique ou de synonymie. Ainsi, la description du contenu d'une peinture, d'un dessin, d'une sculpture (champ 1070 : représentation) est faite à partir du lexique des thèmes et des sujets mis au point par l'Abbé Garnier (annexe IV).

### 1.2.2. La description d'une oeuvre d'art

Au cours de mon stage, une courte expérience de l'analyse documentaire m'a permis d'entrevoir les problèmes relatifs à la description d'une oeuvre d'art. Au département des Dessins, le documentaliste travaille directement à partir de l'original à la différence des peintures où l'analyse est faite à partir d'une photo de l'oeuvre. A chaque dessin correspond une fiche établie par un conservateur de musée. Cette fiche fournit au documentaliste un certain nombre d'informations relatives au dessin :

- le numéro d'inventaire,
- l'auteur,
- le titre,
- les propriétaires antérieurs,
- le mode d'acquisition,
- la technique utilisée (par exemple mine de plomb, sanguine, gouache, ....)

Le champ 1070 représente le temps fort de l'analyse documentaire. Seul le contenu essentiel de l'oeuvre est pris en compte. Le documentaliste doit éviter de surcharger la description par des informations de détail qui risquent de n'être pas pertinentes au cours d'une interrogation. Les informations se présentent sous la forme d'un terme générique, qui définit le genre auquel appartient la représentation (scène mythologique, paysage, figure), suivi de termes plus précis correspondant aux éléments retenus dans le dessin.

Exemple : FIGURE (GARÇON, ASSIS, DE PROFIL, NU, COURONNE : LAURIER).

La démarche consiste à décomposer l'oeuvre en structures de plus en plus fines. Il faut se méfier du titre de l'oeuvre qui est souvent trompeur. Un élément constitutif du dessin peut s'exprimer par la combinaison de 2 mots-clefs, par exemple une maison en bois sera notée MAISON ; BOIS et non pas MAISON, BOIS qui pourrait donner lieu à une interprétation erronée (la présence d'un bois et d'une maison). Le travail le plus difficile consiste à trouver les termes exacts permettant de rendre compte avec précision du contenu d'un dessin. Dans certains cas, le lexique de l'Abbé Garnier est nettement insuffisant : en ce qui concerne par exemple l'analyse d'un dessin intitulé paysage de montagne (du peintre Léon LE GOEUBE DE BELLEE), il m'a été impossible d'indiquer la présence de maisons en bois, sur pilotis, le mot "pilotis" n'existant pas dans le lexique de l'Abbé Garnier.

CHAPITRE 2  
CREATION ET EXPLOITATION  
D'UNE BASE DE DONNEE  
SOUS LOGICIEL MISTRAL

L'interrogation des bases musées se fait à partir du PDP utilisateur (pseudovolume) M 101 où sont implantées les bases JOCONDE, CARRARE, M-EGYPT, M-GRECQ. L'accès aux bases n'est possible que si l'utilisateur est autorisé à travailler sur le système, c'est-à-dire s'il a un numéro de compte. Pour ma part, c'est le numéro de compte M 101, AMATEURS qui m'a été attribué afin de me permettre d'interroger les bases. La mise à jour des bases musées est faite à partir d'un autre PDP, le PDP M 100 ou PDP de travail, pour éviter de pénaliser ceux qui interrogent les bases. Une mise à jour, une édition, un calcul sont effectués au moyen d'une procédure. Une procédure est composée d'un ensemble de cartes, dites "cartes de contrôle", qui permettent de définir le ou les programmes nécessaires à la réalisation de la tâche souhaitée. Les procédures peuvent être classées en 2 catégories :

- les procédures batch qui travaillent en temps réel,
- les procédures conversationnelles qui travaillent en temps partagé.

En temps réel, une procédure a une place mémoire attribuée et la conserve pendant toute la durée du travail. Tant que la place mémoire demandée n'est pas disponible, la procédure est mise en file d'attente et ne peut s'exécuter. Par contre, en temps partagé, l'ordinateur gère les différents utilisateurs travaillant en conversationnel et leur attribue à tour de rôle pendant quelques instants la totalité de la place mémoire réservée au conversationnel.

Une base de donnée sous logiciel Mistral est composée de 11 fichiers contenant l'ensemble des informations concernant la base documentaire :

- le fichier des renseignements généraux :

il contient l'ensemble des paramètres nécessaires à la gestion des autres fichiers et à la gestion des documents, entre autres :

- . la liste des champs,
- . la liste des domaines,
- . la liste des séparateurs, ....

- le fichier bibliographie :

il contient les documents tels qu'on peut les voir à la console. Il se compose en réalité de 2 fichiers :

- . un fichier bibliographie primaire constitué d'articles ou cellules de longueur fixe. A chaque document correspond une cellule,
- . un fichier bibliographie débordement qui contient la suite des documents trop longs et ne pouvant tenir dans une cellule.

La taille de la cellule est paramétrable.

- le fichier correspondance document (CORDOC) :

il contient la référence des documents avec leur adresse dans le fichier bibliographie. La recherche sur les références se fait toujours sur ce fichier car il est beaucoup plus petit, ce qui permet de gagner du temps d'accès. CORDOC est composé de 2 fichiers :

- . un fichier principal,
- . un fichier débordement utilisé lorsque le fichier principal est plein.

- le fichier thésaurus :

il contient l'ensemble des lexiques définis pour la base, répartis en 2 fichiers :

- . un fichier principal, lui-même divisé en sous-fichiers. Chaque sous-fichier correspond à un thésaurus
- . un fichier débordement.

- le fichier des relations :

il contient toutes les relations entre les termes du lexique.

- le fichier inverse des descripteurs :

pour chaque terme entré, il contient la liste des références des documents indexés par ce terme.

- le fichier inverse des synonymes :

il contient par classe de synonymes, la liste des références des documents contenant un des termes synonymes.

- le fichier des liens :

ce fichier fait le lien entre les fichiers thésaurus, relations, inverse des descripteurs et inverse des synonymes.

Ces 11 fichiers sont en accès direct.

2-1- INITIALISATION DE LA BASE ANTIQUITES NATIONALES : H-BREUIL

Au cours de mon stage, j'ai participé à l'implantation d'une base de données sous logiciel mistral : la base Antiquités Nationales. H-BREUIL est une application qui traite de tous les objets des Antiquités Nationales des territoires français et étrangers. Dans la conception de cette base, un premier domaine a été défini : le domaine APM (Art Paleolithique Mobilier), l'art du bronze est en cours d'étude. Le système descriptif est très proche de celui des antiquités gréco-romaines et comprend 62 champs. La base H-BREUIL est une base test, son fonds documentaire ne comprend qu'un petit lot de documents (de l'ordre de 200). La création des 11 fichiers a constitué une étape préalable à l'entrée des documents dans la base. Cette création s'est faite par le lancement de procédures d'initialisation (annexe V) :

- INIPAR qui initialise le fichier des renseignements généraux
- INFILE qui initialise la taille des fichiers. Cette taille est fixée en quanta :
  - . 1 UA = 15 quanta
  - . 1 quantum : 8 blocs
  - . 1 bloc : 1,024 octets.

...../

L'allocation de la taille des fichiers se fait de façon manuelle en fonction de plusieurs paramètres :

- la longueur d'un document,
  - la longueur moyenne d'un mot-clef,
  - la fréquence d'indexation,
  - le nombre de termes en indexation automatique.
- CHAMPS qui définit les champs
- DOMAIN qui définit les domaines

Les procédures d'initialisation ont d'abord été implantées sur le PDP utilisateur M501 (taille 1000 Quanta) à partir duquel doit se faire l'interrogation de la base H-BREUIL. Cette implantation s'est faite au moyen de la procédure VOLEUR qui, comme son nom l'indique, permet de "voler" (c'est-à-dire de recopier) un fichier à partir d'un autre PDP, connaissant la taille et l'incrément de ce fichier. Dans le cas présent, les fichiers INIPAR, INFILE, CHAMPS, DOMAIN contenant les cartes paramètres des différents modules d'initialisation d'une base ont été volés sur le PDP utilisateur I 201 (PDP base objet mobilier) et recopiés sur le PDP utilisateur M 501. Ensuite, certains paramètres des fichiers disponibles sur le PDP M 501 ont été modifiés en fonction des paramètres définis au moment de la conception de la base H-BREUIL. Ces modifications ont été faites sous éditeur de texte (il en existe un sous SIRIS 8), par exemple les cartes paramètres concernant le nom de la base, le mot de passe ont été modifiés dans INIPAR :

- I-OBJET (nom de la base objet mobilier) a été remplacé par H-BREUIL (nom de la base antiquités nationales),
- CISEAUX (mot de passe de la base I-OBJET) a été remplacé par PIETTE (mot de passe de la base H-BREUIL).

Dans CHAMPS, chaque rubrique du système descriptif des antiquités nationales a été déclarée ainsi que ses caractéristiques :

- son niveau de confidentialité,
- sa nature (date, alphanumérique, numérique),
- sa présence (obligatoire ou optionnelle),
- son caractère monoséparateur ou multiséparateur.

Ex : FLD 1100, 100, 0, ALPH, OBLD

Le champ 1100 n'a pas de niveau de secret (toutes les personnes autorisées à travailler sur le système peuvent accéder aux informations contenues dans le champ). Il est alphanumérique, obligatoire, monoséparateur (du fait de l'absence de l'option multiséparateur). Si le champ est à fichier inverse, la carte de définition d'un champ doit être suivie d'une carte définissant le lexique auquel il est associé. Dans la conception de la base H-BREUIL, un seul lexique a été défini (CRIT). Ce lexique est multichamps et multisens : il regroupe les termes de plusieurs champs avec indication d'appartenance.

...../

Les modifications terminées sous éditeur de texte, les procédures d'initialisation ont été successivement lancées en batch.

Ex.: B.B., INIPAR, ANTIQ, CENT, 63.

## 2-2- LA MISE A JOUR D'UNE BASE DE DONNEE

La mise à jour d'une base musée est faite à partir du PDP d'exploitation M 100, afin de ne pas gêner les utilisateurs de la base. Sur ce PDP sont stockées les procédures de mise à jour. Dans une première étape, la procédure RESBASE permet de monter les fichiers de la base sur le PDP banalisé (BANL) à partir de la dernière bande de sauvegarde. Quand la mise à jour est terminée, la nouvelle version de la base est remontée sur le PDP M 101. Il existe trois possibilités de mise à jour d'une base :

- l'introduction de nouveaux documents,
- la modification de documents présents dans la base,
- la suppression de documents.

Ces trois opérations de mise à jour peuvent s'accompagner d'une modification du thésaurus de la base.

### 2-2-1- L'introduction de nouveaux documents (annexe VI)

Lorsque la rédaction des bordereaux est terminée, ceux-ci sont saisis par des opératrices travaillant à l'atelier de saisie, situé au service informatique du Ministère de la Culture. Généralement, un lot de documents correspond à un musée ou à un peintre dans le cas du Musée du Louvre. L'architecture obéit à des règles différentes. La saisie d'un lot de documents est faite lorsque tous les monuments d'un canton ont été recensés et étudiés. Ces informations vont être contrôlées par l'intermédiaire de procédures, puis corrigées sous éditeur de texte avant d'être transférées dans l'une des bases musées.

Les procédures de contrôle sont lancées sur le fichier document stocké sur un PDP banalisé. La recopie du fichier de documents sur le PDP banalisé à partir du PDP de saisie se fait par l'intermédiaire de la procédure VOLEUR. Le fichier sur le PDP banalisé (BANL) est en format carte de 80 caractères traitables par les procédures (c'est-à-dire en consécutif). L'accès à ce fichier n'est possible qu'au moyen de procédures comme pour tous les fichiers stockés sur le BANL. Au moment des corrections, le fichier de documents est recopié en séquentiel indexé variable sur le PDP de travail M 100.

Ex. : 2 fichiers de documents (des dessins du Musée du Louvre), BARRIAS et BARYE, stockés sur le PDP de saisie ont été recopiés sur le PDP de travail M 100. Ces 2 fichiers en format carte ont été construits en séquentiel indexé variable sous des noms de fichier différents : BIDON et BIDON 2 (ex. : B/BIDON 2/S140 10 F/BARYE/ signifie construire le fichier BIDON 2 de taille 140 quanta et d'incrément 10 à partir du fichier BARYE). Ces 2 fichiers ont été concaténés en un troisième fichier appelé FRANCOISE. Ce fichier FRANCOISE en séquentiel indexé variable a été construit en format carte puis recopié sous le nom de DE-LOU 22 sur le PDP banalisé. DE-LOU 22 est donc un fichier en format carte, résultat de la concaténation des fichiers BARRIAS et BARYE.

Le fichier de document sur le PDP banalisé est soumis à une batterie de procédures, parmi lesquelles on peut citer :

- une procédure de réorganisation des champs dans l'ordre syntaxique appelée REORG (les documentalistes peuvent rédiger leurs bordereaux dans un ordre quelconque),
- une procédure d'édition des documents avec leur numéro informatique appelée CATALO,
- des procédures de contrôle.

Ces contrôles sont effectués à la fois sur la syntaxe du document et sur le vocabulaire entré. CTLS est une procédure de contrôle qui repère les erreurs de syntaxe (parenthèse ouvrante, erreur de tiret, ligne blanche, blanc devant un séparateur) et de champ absent. CTLL est une procédure de contrôle du vocabulaire à partir du lexique accessible sous édit. En effet, à côté du lexique propre à MISTRAL, il existe un lexique accessible sous édit contenant tous les termes normalisés utilisés pour la rédaction des bordereaux. La procédure CTLL isole les termes du document mal orthographiés ou absents du lexique. Le lancement de ces procédures de contrôle syntaxique et lexical ne permet pas de détecter toutes les erreurs. Ainsi les erreurs de ponctuation à l'intérieur des parenthèses échappent à la procédure CTLS (par exemple pour le champ 1070). En conséquence, parallèlement au lancement de ces procédures, chaque document est vérifié par le documentaliste à partir du listing des documents obtenus par la procédure CATALO.

Les corrections sont faites sur le PDP de travail où le fichier de documents a été recopié. Les fautes de syntaxe et de vocabulaire sont corrigées sous éditeur de texte. Certains termes nouveaux peuvent être introduits dans le lexique recopié ou séquentiel indexé variable sur le PDP de travail. Les corrections terminées, le fichier de documents est recopié sur le disque banalisé. La mise à jour de la base est alors possible.

Les nouveaux documents contenus dans le fichier correspondant à un lot de documents saisis sont mis au format MISTRAL, contrôlés syntaxiquement et insérés dans la base (lancement successif des procédures INTDOC, CTLD, MAJDOC).

#### 2-2-2- Modification du thésaurus d'une base

La modification du thésaurus d'une base se fait à partir d'un fichier de modifications créé sous éditeur de texte sur le PDP M 100. Ce fichier porte des noms différents selon les bases : MODITH CA pour la base CARRARE, MODITH DI pour la base JOCONDE, MODITH AEG pour la base M-EGYPT. Dans ce fichier sont insérés les enregistrements de modifications à introduire dans la base :

- introduction d'un descripteur isolé :

ex. : FLD 1130  
LYON

- introduction de relations (de synonymie ou de hiérarchie)

ex. : FLD 1310  
DUBOIS PAUL = DUBOIS

- suppression d'un descripteur
- isolation d'un descripteur en lui supprimant une partie ou toutes les relations qu'il avait auparavant avec d'autres descripteurs. Une fois la création du fichier de modification effectuée, le responsable chargé de l'exploitation des bases musées lance les procédures de mise à jour du thésaurus. Les modifications sont contrôlées syntaxiquement par la procédure FRTHES. Elles sont ensuite introduites dans la base par la procédure MJTHES.

#### 2-2-3- Modification et suppression de documents existant dans la base

La modification ou le retrait de documents présents dans la base nécessitent au préalable la création d'un fichier de modification ou de retrait sous éditeur de texte. Les documents à modifier ou à retirer sont mis au format MISTRAL, contrôlés syntaxiquement. La base est mise à jour par la procédure MAJDOC. Ainsi, une procédure de mise à jour a été lancée sur la base M-EGYPT (annexe VII). Le fichier de modification MODITHAEG, construit en séquentiel indexé variable sur le PDP M 100, comprenait de nouveaux termes à introduire dans le thésaurus. Le fichier de modification des documents AE 16-MOD contenait 324 enregistrements, c'est-à-dire 22 documents à modifier. Au cours d'une mise à jour, les sauvegardes interviennent successivement après le lancement des procédures MJTHES et MAJDOC.

CHAPITRE III  
L'INTERROGATION DES  
BASES MUSEES

### 3-1- LE LOGICIEL MISTRAL

Le logiciel MISTRAL est utilisé comme logiciel d'interrogation des bases musées. Ce logiciel est de création française : il a été mis au point par le CII HONEYWELL BULL. Chronologiquement, il est l'ancêtre du logiciel d'interrogation QUESTEL. Les possibilités offertes par MISTRAL sont donc très proches de celles de QUESTEL, même si la syntaxe d'interrogation est plus contraignante. L'interrogation d'une base musée s'opère en deux temps (annexe VIII) :

- premièrement, l'utilisateur sélectionne un premier lot de documents à partir des fichiers inverses,
- deuxièmement, il peut éventuellement affiner son interrogation en faisant une recherche sur texte à partir d'un lot de documents déjà sélectionnés.

La recherche primaire n'est possible que sur les champs à lexique, c'est-à-dire les champs qui ont un libellé numérique à 4 chiffres. La sélection d'un premier lot de documents peut s'opérer de plusieurs façons :

- combinaison de mots-clefs avec les opérateurs logique ET, OU, SAUF
- sélection d'un lot de documents par les fonctions PG et QI. La fonction PG permet de sélectionner des documents indexés par deux mots-clefs présents dans la même phrase. La fonction QI quant à elle permet de sélectionner des documents sur un intervalle de date.

La recherche secondaire est possible sur tous les champs du document. Elle est très utile pour affiner une étape de recherche dans un fichier inverse ou pour rechercher une information dans des champs non munis de lexiques. Une recherche sur texte s'effectue de façon séquentielle sur un sous-ensemble de documents sélectionnés dans une étape de recherche antérieure (500 documents par 500 documents). Elle peut être relativement longue, lorsque le nombre de documents sélectionnés est important. Dans le cadre de cette recherche sont utilisés des critères de comparaison, de distance (recherche de termes adjacents dans une même phrase), de présence (présence ou absence d'une chaîne de caractère ou d'un champ).

L'utilisateur bénéficie au cours de son interrogation de procédures d'aide à la recherche :

- M:LE donne la liste des termes alphabétiquement voisins d'un terme donné,
- M:TH donne la liste des termes reliés à un terme donné.

Dans la terminologie de MISTRAL, un thésaurus regroupe un ou plusieurs lexiques. Ainsi la base JOCONDE a 2 thésaurus :

- un thésaurus implicite appelé CRIT, qui regroupe les termes de plusieurs champs. Si l'utilisateur demande les documents indexés par le terme LYON sans préciser le champ d'appartenance du terme demandé, le système en conversationnel lui proposera tous les champs auxquels le terme appartient, c'est-à-dire les champs représentation et localisation.

- un thésaurus monochamp, qui regroupe les termes du champ 1000.

Plusieurs possibilités sont offertes à l'utilisateur pour la visualisation ou l'édition des documents :

- soit l'utilisateur choisit une des 3 éditions cataloguées des champs (EDE 1, EDE 2, EDE 3),
- soit il demande l'édition de tous les champs dans l'ordre où ils se présentent, ou du champ qui l'intéresse plus particulièrement.

### 3-2- LES UTILISATEURS

Il est regrettable que l'utilisation des bases musées soit limitée à un public restreint. Les chercheurs, les conservateurs de musée, les étudiants de l'Ecole du Louvre sont les utilisateurs potentiels de ces bases. L'accès aux informations se fait par l'intermédiaire des documentalistes, à l'exception des conservateurs de musée qui sont formés à l'interrogation des bases musées sous logiciel MISTRAL. Les interrogations les plus fréquentes portent sur les champs représentation, datation et localisation de l'oeuvre, par exemple : quels sont les sarcophages égyptiens datant de l'époque du Moyen Empire ? Des consoles d'interrogation ont été installées en province dans les musées dont les collections ont été entrées dans les différentes bases du Ministère de la Culture. La connexion au DPS7 80 se fait par le réseau téléphonique commuté ou par TRANSPAC.

Plusieurs facteurs dans la conception même des bases constituent un handicap à l'élargissement du nombre des utilisateurs. J'ai déjà mentionné précédemment la lourdeur et l'absence d'harmonisation des différents systèmes descriptifs, le libellé numérique des champs. Cette lourdeur s'explique par la redondance de l'information. Ainsi, dans le système descriptif des dessins et des peintures, l'information concernant la technique de l'oeuvre est notée 2 fois (en 1450 et en 84).

Exemple : 1450 PIERRE NOIRE - SANGUINE - PLUME - ENCRE BRUNE

84 PIERRE NOIRE ET SANGUINE AVEC TRAITS DE PLUME ET ENCRE BRUNE

Le commentaire précise le rapport entre les différentes techniques utilisées.

La codification très stricte du document par l'utilisation de séparateurs de phrase et de paragraphe rend difficile la lecture du document visualisé ou édité. Cette difficulté s'accroît lorsqu'un champ a un contenu disproportionné par rapport aux autres rubriques du système descriptif, ce qui est particulièrement le cas pour les sarcophages égyptiens (annexe VIII).

Plusieurs propositions visant à faciliter l'interrogation des bases musées peuvent être avancées :

...../

- un aménagement des systèmes descriptifs est possible. Ainsi, la conception du système descriptif des antiquités gréco-romaines facilite grandement la prégnance des champs. Les informations de même nature ont un libellé qui les individualisent nettement des autres informations. Une telle organisation pourrait être généralisée aux autres systèmes descriptifs. La modification du libellé des champs est une autre solution à envisager. Des libellés à caractères comme il en existe dans les bases archives, faciliteraient grandement l'interrogation (AU pour AUTEUR est plus facile à retenir que 1310).
- il est d'autre part primordial que l'utilisateur puisse obtenir une image du document au cours d'une interrogation. Si cette possibilité existe actuellement avec le vidéodisque THOMSON (le champ 140 permet d'obtenir le numéro du cliché dans le système descriptif des peintures), celle-ci n'est pas encore suffisamment développée.
- les bases musées, quant à elles, sont relativement peu connues. Un effort est à mener pour la diffusion de ces bases.

CONCLUSION

*Au terme de cette étude, l'originalité des bases musées est à retenir. Elles représentent une mine d'informations sur notre patrimoine culturel. Encore faut-il que des informations puissent être accessibles par un public large et diversifié, sinon pourquoi créer des bases de données ? Faciliter l'accès aux informations développerait pleinement la dimension documentaire de ces bases au moment même où la mise en place d'un nouvel ordinateur (un DPS 8 sous système MULTIC X) devrait permettre la connexion d'un plus grand nombre de terminaux.*

PEINTURES 31.12.1983

( MISEE	:	A RELIRE	:	SAISIS	:	INTERROGEABLES	:	)
( ANGERS	:		:		:	213	:	)
( AVIGNON	:		:		:	332	:	TERMINE
( BAR-LE-DUC	:		:	461	:		:	TERMINE
( BORDEAUX	:	500	:		:	<del>980</del> 1539	:	TERMINE
( CAEN	:		:	160	:	864	:	TERMINE
( CHANTILLY	:		:	825	:		:	TERMINE
( CLUNY	:		:	190	:		:	TERMINE
( LA ROCHE/YON	:		:		:	96	:	EN COURS
( LE MANS	:		:		:	816	:	TERMINE
( LILLE	:		:		:	1705	:	TERMINE
( LOUVRE	:		:	224	:	4941	:	EN COURS
( JEU DE PAUME	:		:		:	534	:	TERMINE
(	:		:		:		:	)



1000 - Références documentation

10 - N° d'inventaire(s)

12 - N° de folio ou page pour l'enluminure

1010 - Dénomination

1020 - Appartenance à un ensemble

1030 - Appellations

20 - Titre(s)

21 - Appellation ou titre de l'édicule ou de l'ensemble mobilier portant le décor peint

22 - Titre de l'ensemble d'une autre technique pour lequel a été exécuté le projet peint ou dessiné

23 - Appellation ou titre de l'édicule ou de l'ensemble mobilier auquel a appartenu l'oeuvre

1070 - Représentation

1080 - Précisions concernant le sujet de la représentation

1081 - Sources écrites

1085 - Datation de l'évènement ou dates précises du personnage représenté

1130 - Localisation

1140 - Dénomination du musée ou de l'édifice public de conservation

40 - Adresse de l'édifice de conservation

1144 - Précisions sur la localisation

1145 - Oeuvre réemployée

45 - Emplacement précis dans l'édifice

48 - Localisation des éléments d'un ensemble dispersé

- 1310 - Auteur(s)
  - 50 - Précisions sur l'auteur, l'école ou l'atelier de l'oeuvre analysée
  - 51 - Part respective de chaque auteur
- 1312 - Auteur(s) du modèle
- 1320 - Nom de l'école et/ou de l'atelier de l'auteur de l'oeuvre analysée
  
- 1321 - Justification du nom de l'auteur ou de l'école de l'oeuvre analysée
  
- 1322 - Nom de l'école de l'auteur de l'oeuvre originale
  
- 1323 - Justification du nom de l'auteur ou de l'école de l'oeuvre originale
  
- 1330 - Lieu d'exécution
  
- 1340 - Nom actuel du lieu d'exécution
  - 55 - Précisions sur le lieu d'exécution
  
- 1350 - Lieu de provenance ou de destination
  
- 1360 - Nom actuel du lieu de provenance
  - 60 - Appellation et adresse de l'édifice de provenance
  - 61 - Nom du commanditaire
  - 62 - Conditions de la commande et/ou circonstances de l'exécution
  - 63 - Date de la commande
  - 64 - Autres conditions
  
- 1370 - Epoque et datation de l'oeuvre analysée
  
- 1371 - Datation en date précise de l'oeuvre analysée
  
- 1372 - Justification de la datation de l'oeuvre analysée
  - 70 - Commentaires historiques sur les dates
  
- 1373 - Datation en siècle de l'oeuvre originale
  
- 1374 - Datation en dates précises de l'oeuvre originale
  
- 1375 - Justification de la datation de l'oeuvre originale

- 1380 - Stade de la création
  - 80 - Précisions sur le stade de la création
  - 81 - Désignation et localisation de l'oeuvre apparentée
  
- 1390 - Matériau du support
  - 83 - Identification des filigranes
  
- 1450 - Technique
  - 84 - Précisions sur la technique
  
- 1470 - Forme du support et de la surface peinte
  
- 1480 - Encadrement
- 1490 - Dimensions
- 1510 - Conservation - Restauration
  - 85 - Précisions sur l'état de conservation, les transformations et la restauration de l'oeuvre
  
- 1520 - Marques - Inscriptions - Emblématique
  - 90 - Transcription des dates, des noms d'auteurs, des lieux d'exécution et des dédicaces
  - 91 - Identification des blasons et armoiries
  - 92 - Transcription des inscriptions
  - 93 - Identification des marques de collection
  
- 1530 - Oeuvres reproduites dans une autre technique
  
- 1550 - Situation juridique
  
- 1560 - Oeuvre actuellement en dépôt
  
- 1600 - Dates et modes d'acquisition ayant déterminé le statut actuel de la propriété
  - 95 - Personne ou organisme ayant participé à l'acquisition
  - 96 - Précisions sur le mode et les dates d'acquisition
  
- 1610 - Anciens organismes gestionnaires ou lieux de dépôt successifs
  
- 1620 - Attribution au musée actuellement responsable
  
- 1640 - Dernière appartenance précédant l'entrée dans le statut juridique actuel

1650 - Appartenances antérieures

1651 - Emplacements successifs de l'oeuvre avant l'entrée dans le statut juridique actuel

1660 - Ventes publiques successives

100 - Date exacte de la vente et n° de l'oeuvre dans le catalogue

1670 - Salons et expositions

110 - Expositions précédant l'entrée dans le statut juridique actuel

1680 - Anciennes attributions

120 - N°s d'inventaire des autres éléments de l'ensemble

130 - Références des catalogues internes du musée actuellement responsable

131 - Corpus

140 - Numéros de clichés

150 - Numéros de la microfiche

## FICHE TYPE

SYSTEME DESCRIPTIF  
DES ANTIQUITES EGYPTIENNES

Réf.	Référence du document
1000	Numéro mécanographique
1	Numéro(s) inventaire (s) Musée propriétaire
1010	Catégorie d'objet
10	Commentaire sur la catégorie
1020	Sujet de la structure
20	Commentaire sur le sujet
1030	Sujet du décor
30	Commentaire sur le décor
1040	Typologie
40	Commentaire sur la typologie
50	Forme
1060	Partie conservée
60	Commentaire sur la partie conservée
1070	Langue ou écriture
70	Commentaire sur la langue
1080	Contenu du texte
80	Commentaire sur le contenu du texte
1090	Noms propres, titre, parenté
90	Commentaire sur Noms etc...
1100	Provenance
100	Commentaire provenance
1110	Fonction
110	Commentaire fonction
111	Objets associés
1120	Datation
120	Commentaire datation
1130	Matière principale
130	Commentaire matière
1135	Matière secondaire
135	Commentaire matière
1140	Technique principale
140	Commentaire technique
1145	Technique secondaire
145	Commentaire technique
150	Couleurs
1160	Dimensions
160	Commentaire dimensions
161	Etat de conservation - restauration
1170	Musée propriétaire
170	Commentaire
1180	Musée exposant
180	Commentaire
1190	* Date et mode d'acquisition
190	Commentaire sur date d'acquisition
191	Publication principale
192	N° de clichés

Bordereau type

Renseignements administratifs

- 1000 Numéro du bordereau
- 1100 Numéro d'inventaire normalisé
- 1200 Anciens numéros d'inventaire
- 1300 Numéro de catalogue
- 1400 Date d'acquisition
- 1500 Mode d'acquisition
- 1600 Origine de la propriété
- 1700 Lieu de conservation
- 1710 Numéro d'inventaire du musée dépositaire
- 1720 Localisation précise au Louvre
- 1800 Dépôt de

Analyse objective

- 2000 Type d'objet
- 2010 Appellation
- 2100 Forme
- 2200 Décor
- 2300 Inscription
- 2310 Commentaire de l'inscription
- 2320 Nom propre
- 2400 Fonction
- 2500 Matière
- 2510 Commentaire de la matière
- 2600 Technique
- 2610 Commentaire de la technique
- 2700 Etat de conservation
- 2710 Commentaire sur l'état de conservation
- 2720 Restauration
- 2800 Dimensions
- 2900 Lieu de trouvaille

.../...

Suite du bordereau type

Analyse subjective

- 3000 Epoque et style
- 3100 Lieu de fabrication
- 3200 Auteur
- 3300 Atelier
- 3400 Réplique de
- 3500 Date
- 3510 Commentaire de la date

Documentation

- 4000 Catalogue
- 4100 Bibliographie générale sur l'objet
- 4200 Ouvrage de comparaison
- 4300 Photographie
- 4400 Analyse de laboratoire

Index

- 5100 Index du 2100
- 5200 Index des représentations.

√ 1000-00110702

10-RF 6853-\* **9R** -\*

1010-DESSIN-\*

1020-PARTIE D'UN ENSEMBLE DE DESSINS-\*

1030-CARNET DE DESSINS-~~DESSIN-DOUBLE-FACE~~ \*

20- **PAYSAGE MONTAGNEUX AU BORD DE LA MER : AU  
PREMIER PLAN UN ILOT AVEC UNE CHAPELLE ET DES  
MAISONS**

1070- **PAYSAGE (MONTAGNE, BORD DE MER, MER, ILE, MAISON,  
CHAPELLE, CORFOU)** -

1130-FRANCE-75-PARIS 1-PARIS-\*

1140-MUSEE DU LOUVRE-\*

1310-BELLY LEON-\*

1320-FRANCE(ECOLE DE)w\*

1321-IDENTIFICATION PAR SOURCE-\*

1330-EXECUTE A-LIEU D'EXECUTION INSCRIT-\*

1340- **G-RECE - - - CORFOU - \***

1370-MILIEU 19E SIECLE-\*

1371-EN(1850)-\*

1372-~~DATE~~ **DATE AVEC REFERENCE - \***

1390-PAPIER(GRIS ~~DETE~~)-\*

1450-~~MME DE BLOND~~ **CRAYON NOIR - \***

1470-SUPPORT(RECTANGULAIRE OBLONG ~~BARLONG~~)-\*

1490-H<sub>3</sub>(**13,5**)-L<sub>3</sub>(**21,2**)-\*

~~1520~~ 1520-INSCRIPTION CONCERNANT LA REPRESENTATION (D'ORIGINE, FACE)-MARQUE DE MUSEE(FACE)-\*

90- **CORFOU(B.D., CRAYON NOIR) - \***

93-L. **1886** -\*

1550-PROPRIETE DE L'ETAT-MUSEE DU LOUVRE DESSINS-\*

1600-DON-MUSEES NATIONAUX-MUSEE DU LOUVRE DESSINS-DATE D'ACQUISITION(1925)-\*

1640-COLL. URBAIN"MME-\*

120-RF 6853 1R A RF 6853 57V-\*

140-RMN:MIC.RF 6853\* **9R** -\*

## SOMMAIRE

I (1070) DESCRIPTION DE LA REPRESENTATION1) ~~NOMS COMMUNS~~ **THEMES**

- 1 - Caractères généraux de la représentation
- 2 - La nature
- 3 - Le corps et la vie matérielle
- 4 - Vie psychologique et morale
- 5 - Société et vie sociale
- 6 - Vie politique et administrative
- 7 - Armement - Vie militaire
- 8 - Agriculture - Chasse - Pêche
- 9 - Energie - Artisanat et Industrie - Commerce et Services
- 10 - Transport - Communication
- 11 - Vie intellectuelle et scientifique
- 12 - Arts et Spectacles
- 13 - Vie religieuse
- 14 - Etre imaginaire
- 15 - Ornement

3) ~~NOMS PROPRES~~ **SUJETS**

- 16 - Sujet géographique
- 17 - Sujet biblique
- 18 - Sujet mythologique
- 19 - /Personnage historique:
  - 19.1. - Saint identifié
  - 19.2. - Sainte identifiée
  - 19.3. - Pape identifié
  - 19.4. - Antipape
  - 19.5. - Chef d'Etat identifié
  - 19.6. - Quidam
20. - Nom de groupe
  - 20.1. - Nationalité
  - 20.2. - Groupe ethnique
  - 20.3. - Associations identifiées
  - 20.4. - Ordre et décoration identifiés
  - 20.5. - Ordre religieux
21. - Courant de pensée identifié
22. - Périodisation
  - 22.1. - Appellation historique
  - 22.2. - Appellation d'époque et de style
  - 22.3. - Calendrier
23. Personnage imaginaire

II (1080) SUJET PARTICULIERIII (1081) SOURCE ECRITE DE LA REPRESENTATIONIV (1085) DATATION DE LA REPRESENTATION

**17.6.2. Figuration du Christ****17.6.2.1. Symbole christique**

Agneau mystique  
 Chrisme  
 I.H.S.  
 I.N.R.I.

**17.6.2.2. Représentation du Christ**

Bon Pasteur  
 Christ  
 Christ bénissant  
 Christ en croix\*  
 Christ Emmanuel  
 Christ glorieux  
 Christ juge  
 Christ mort  
 Christ souffrant\*  
 Enfant Jésus  
 Les cinq plaies  
 Sacré-Cœur  
 Sainte Face  
 Salvator mundi

**17.6.2.3. Vie du Christ****17.6.2.3.1. Généalogie du Christ**

Arbre de Jessé\*  
 Sainte Anne trinitaire\*

**17.6.2.3.2. Enfance du Christ**

Nativité  
 Annonce aux bergers  
 Adoration des bergers  
 Adoration des Mages  
 Massacre des Innocents  
 Circoncision  
 Présentation au Temple  
 Fuite en Egypte  
 Sainte Famille\*  
 Sainte Parenté\*  
 Retour d'Egypte  
 Jésus et les Docteurs

**17.6.2.3.3. Vie publique du Christ**

Baptême du Christ  
 Tentation du Christ  
 Vocation des apôtres  
 Transfiguration  
 La Samaritaine au puits  
 Jésus chez Marthe et Marie  
 Repas chez Simon  
 Jésus bénissant les enfants  
 La femme adultère  
 Miracle du Christ  
 Jésus marchant sur les eaux  
 Multiplication des pains  
 Noces de Cana  
 Pêche miraculeuse  
 Tempête apaisée  
 Jésus guérissant  
 Jésus ressuscitant  
 Résurrection du fils de la veuve  
 Résurrection de la fille de Jaïre  
 Résurrection de Lazare

**Enseignement du Christ**

Christ enseignant\*  
 Le sermon sur la montagne  
 Le tribut du Temple  
 Le denier de César  
 Les épis arrachés le jour du Sabbat  
 Le figuier stérile

**Parabole**

Le bon grain et l'ivraie  
 Le bon Samaritain  
 La brebis égarée  
 Le cep et les sarments  
 Le créancier impitoyable  
 La drachme perdue  
 Le fils prodigue  
 Le grain de sénevé  
 L'invité indigne  
 Le mauvais riche  
 L'obole de la veuve  
 Les ouvriers de la dernière heure  
 La paille et la poutre  
 Parabole des aveugles  
 Parabole du filet  
 Parabole du semeur  
 Parabole des talents  
 Les vierges sages et les vierges folles  
 Les vigneronniers homicides

**17.6.2.3.4. Passion**

Entrée à Jérusalem  
 Expulsion des marchands du Temple  
 Lavement des pieds  
 Cène  
 Jardin des oliviers  
 Agonie du Christ  
 Arrestation du Christ  
 Baiser de Judas  
 Reniement de saint Pierre  
 Procès du Christ  
 Jésus devant Anne  
 Jésus devant Caïphe  
 Dérision du Christ  
 Jésus devant Pilate  
 Jésus devant Hérode  
 Pilate se lave les mains  
 Flagellation du Christ  
 Couronnement d'épines  
 Jésus présenté au peuple  
 Montée au Calvaire  
 Le Crucifiement  
 Jésus dépouillé de ses vêtements  
 Tirage au sort des vêtements  
 Jésus cloué sur la Croix  
 Elévation de la Croix  
 Présentation du vinaigre  
 Le coup de lance  
 Mort du Christ  
 Crucifixion\*  
 Calvaire\*  
 Descente de Croix  
 Déploration  
 Mise au tombeau

nuée - représentation conventionnelle (par exemple le feston médiéval)

astres - pour désigner les astres non mentionnés ici, utiliser le terme adéquat lorsqu'il se trouve dans une autre liste du thésaurus (sujet mythologique, signe du zodiaque, animal...)

constellation : le lion ; planète : Mars myth.

constellation : cygne

pierre - morceau de roche de petite dimension

golfe - s'utilise aussi pour baie, calanque, fjord, lorsqu'il s'agit de vues d'ensemble

plage - réservé au bord de mer, sinon utiliser rive

rive - sauf pour bord de mer

mer - s'utilise lorsqu'aucun élément terrestre ne permet l'emploi d'un spécifique de bord de mer

éruption - ne pas oublier de noter volcan s'il y a lieu

effet de soleil - différent de effet de lumière

désert - absence de végétation

prairie - vaste étendue herbeuse naturelle (différent de pré, qui est aménagé)

bouquet - assemblage artificiel de fleurs coupées, branchages, fruits...

nature morte ( bouquet , rose )

en fleurs - pour les arbres et les arbustes

paysage ( verger , poirier : en fleurs )

en fruits - pour les arbres et les arbustes

Herbe - ensemble des petites plantes herbacées qui constituent le plus souvent le sol ou le fond d'une représentation

Animal - il n'est pas tenu compte du sexe des animaux (excepté pour brebis, génisse, lionne, poule, truie, vache)

Abri d'animal - abri naturel, aménagé par l'animal lui-même (pour les abris aménagés par l'homme, voir abri pour animal et meuble pour animal familial)

dépouille - peau enlevée à un animal (dépouille : lion)

Petit d'animal - à combiner avec le nom de l'animal adulte (sauf pour agneau, chevreau, génisse, poulain, veau). La lionne et ses petits seront notés lionne, petit d'animal; des lionceaux seuls seront notés lion : petit d'animal. Répéter petit d'animal s'il y a plusieurs espèces différentes dans une même représentation (canard : petit d'animal, poule : petit d'animal)

Agression animale - descripteur réservé aux agressions de l'animal

) a voir

**16.1. Géographie morphologique****16.1.1. Cours d'eau identifié****16.1.1.1. Fleuve identifié**

...  
 Alma  
 Danube = Donau = Dunaj  
 Dniepr  
 Garonne  
 Granikos  
 Jourdain  
 Labe = Elbe  
 Loire  
 Rio Grande fl.  
 ...

**16.1.1.2. Rivière identifiée**

...  
 Adda  
 Aisne  
 Cher  
 Missouri  
 Saône  
 ...

**16.1.2. Lac identifié**

...  
 Lac d'Annecy  
 Lac Chambon  
 Lac Léman = Lac de Genève  
 Lago Albano  
 ...

**16.1.3. Mer identifiée**

...  
 Manche  
 Méditerranée  
 Mer Rouge  
 Océan Arctique  
 Océan Atlantique  
 Océan Indien  
 Océan Pacifique  
 ...

**16.1.4. Montagne identifiée**

...  
 Alpes  
 ...  
 Dolomites  
 Mont-Blanc  
 Wetterhorn  
 ...  
 Pyrénées  
 ...  
 Maladetta  
 Pic du Midi de Bigorre  
 ...  
 ...

**16.2. Localisation géographique****16.2.1. Afrique**

...

**16.2.2. Amérique**

...

**16.2.3. Asie**

...

**16.2.4. Europe**

...

**France**

Alsace  
 Aquitaine  
 Auvergne  
 Bourgogne  
 Bretagne  
 Côtes-du-Nord D

...

Dinan  
 Ploumanac'h

...

**Finistère D**

...

Brest  
 Morlaix

...

**Ille-et-Vilaine D**

...

Rennes

...

**Morbihan D**

...

Carnac  
 Pontivy

...

Centre  
 Champagne-Ardenne  
 Corse  
 Franche-Comté

...

**Italia**

Abruzzi

...

Lazio

...

Ostia  
 Roma  
 Tivoli = Tibur

...

...

**16.2.5. Océanie**

...

## 2.1. L'univers

chaos  
cosmos  
ciel  
nuée\*  
astres\*  
voie lactée  
constellation  
astre  
soleil  
étoile  
planète  
lune  
croissant de lune  
la terre  
comète

## 2.2. Matière inanimée

## 2.2.1. Élément inanimé

les quatre éléments  
air  
eau  
glace  
vapeur d'eau  
feu  
flamme  
fumée  
incendie  
gaz  
minéral  
métal  
argent  
cuivre  
étain  
fer  
mercure métal  
or  
plomb  
roche  
ardoise  
charbon  
cristal de roche  
gemme  
pétrole  
pierre\*  
sable  
sel  
terre

## 2.2.2. Ensemble naturel

## 2.2.2.1. Géomorphologie

bord de mer  
cap  
détroit  
estuaire  
falaise  
golfe\*  
plage\*  
colline  
dune  
gorge

gouffre  
grotte  
île  
montagne *S.16.*  
volcan  
plaine  
plateau  
rive\*  
rocher  
vallée

## 2.2.2.2. Hydrographie

mer\* *S.16.*  
eau courante  
chute d'eau  
cascade  
cours d'eau  
fleuve *S.16.*  
rivière *S.16.*  
ruisseau  
torrent  
geyser  
source  
nappe d'eau  
étang  
lac *S.16.*  
marais  
mare  
glacier  
iceberg

## 2.2.3. Phénomène naturel

## 2.2.3.1. Phénomène astronomique

éclipse  
marée  
marée basse  
marée haute

## 2.2.3.2. Phénomène géologique

éruption\*  
raz de marée  
séisme

## 2.2.3.3. Phénomène météorologique

arc-en-ciel  
brouillard  
brume  
grêle  
inondation  
neige  
nuage  
orage  
foudre  
pluie  
rosée  
sécheresse  
vent  
les vents  
tempête

## 2.2.3.4. Sables mouvants

## 2.2.3.5. Explosion

\$\$\$CN SSTS  
 \$\$ 01 SSTS /CUS8 IS CONNECTED  
 V1503 U71F00 00/000/169  
 PLEASE LOGIN: M501,:ANTIQUE  
 \*\*\*\*\* MAINTENANCE LE LUNDI MATIN \*\*\*\*\*  
 \*\*DISPATCHING AU 1SS SALLE UTILISATEURS  
 !EDIT  
 V1505 U71F00 \*\*/005/165

ANNEXE V

\*QA  
 /:CATLGCARDS /:CTRLCARDS /:DIA501 /:FDY  
 /:HBREUIL:PIO /:HBREUIL:BIF /:HBREUIL:CDO /:HBREUIL:FRG  
 /:HBREUIL:FID /:HBREUIL:FIS /:HBREUIL:FRG /:HBREUIL:THP  
 /:HBREUIL:RLN /:HBREUIL:THG /:HBREUIL:THP /:BAND-  
 /CHAMPS /DOMAIN /FRTHES /INFILE  
 /INIPAR /INTDOC /INTDOCMO /MAJDOC  
 /MJTHES /TRA-BSAI

\*F/CHAMPS/

00001.000\*0,\$L  
 00001.000 JLIMIT (TIME,5),(CORE,25),(PAGES,50),(SPDISC,100)  
 00002.000 JASSIGN A,FIL,(STS,MOD),(NAM,:HBREUIL:FRG),DCB,(MXL,4096)  
 00003.000 JASSIGN LM,FIL,(STS,OLD),(NAM,:CHAMPS),(UNT,AC,:MIS)  
 00004.000 JRUN  
 00005.000 IDEN PIETTE  
 00006.000 PARM INIT  
 00007.000 REF REF,REF  
 00007.100 FLD CRIT,CRIT,0,ALPH,OPTL  
 00007.200 THES SZTH:12,SZLN:2,USLG:0,FILF:50,OVFP:20,THSU,MNGS  
 00008.000 FLD 1000,1000,0,ALPH,OBLG  
 00009.000 FLD 1100,1100,0,ALPH,OBLG  
 00009.100 FLD 1110,1110,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00010.000 FLD 1200,1200,0,ALPH,OPTL  
 00011.100 FLD 1220,1220,0,ALPH,OPTL  
 00012.000 FLD 1300,1300,0,ALPH,OPTL  
 00014.000 FLD 1400,1400,0,DATE,OBLG  
 00015.000 RFTH CRIT,THSU  
 00015.100 FLD 1410,1410,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00018.000 FLD 1500,1500,0,ALPH,OBLG,FARG  
 00019.000 RFTH CRIT,NTHU  
 00020.000 FLD 1510,1510,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00023.000 FLD 1600,1600,0,ALPH,OPTL  
 00023.100 RFTH CRIT,THSU  
 00024.000 FLD 1610,1610,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00025.000 FLD 1690,1690,0,ALPH,OBLG  
 00025.100 RFTH CRIT,NTHU  
 00026.000 FLD 1700,1700,0,ALPH,OBLG  
 00026.100 RFTH CRIT,THSU  
 00027.000 FLD 1720,1720,0,ALPH,OPTL  
 00028.000 RFTH CRIT,THSU  
 00029.000 FLD 1730,1730,0,ALPH,OPTL  
 00030.000 RFTH CRIT,NTHU  
 00031.000 FLD 1800,1800,0,ALPH,OBLG  
 00032.000 RFTH CRIT,THSU  
 00033.000 FLD 1900,1900,0,NUM,OPTL  
 00034.000 RFTH CRIT,THSU  
 00035.000 FLD 2000,2000,0,ALPH,OBLG,FARG  
 00036.000 RFTH CRIT,NTHU  
 00037.000 FLD 2010,2010,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00039.000 FLD 2020,2020,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00039.100 FLD 2100,2100,0,ALPH,OPTL,FARG  
 00039.200 RFTH CRIT,NTHU  
 00040.000 FLD 2110,2110,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00042.000 FLD 2200,2200,0,ALPH,OBLG,FARG  
 00043.000 RFTH CRIT,NTHU  
 00043.200 FLD 2210,2210,0,ALPH,OPTL,MSEP  
 00043.400 FLD 2220,2220,0,ALPH,OBLG,FARG

```
EOF HIT
*/INFILE/
00001.000*0,$L
00001.000 JLIMIT (CORE,25),(TIME,5),(SPDISC,50)
00002.000 JASSIGN A,FIL,(STS,MOD),(NAM,:HBREUIL:FRG)
00003.000 JASSIGN B,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:BIP),(SIZ,31)
00004.000 JASSIGN C,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:CDP),(SIZ,16)
00005.000 JASSIGN D,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:CDO),(SIZ,16)
00006.000 JASSIGN E,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:THP),(SIZ,181)
00007.000 JASSIGN F,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:THO),(SIZ,61)
00008.000 JASSIGN G,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:LNK),(SIZ,31)
00009.000 JASSIGN H,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:RLN),(SIZ,16)
00010.000 JASSIGN I,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:FID),(SIZ,375)
00011.000 JASSIGN J,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:FIS),(SIZ,16)
00012.000 JASSIGN K,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:PIO),(SIZ,31)
00013.000 JASSIGN LM,FIL,(STS,OLD),(NAM,:INFILE),(UNT,AC,:MIS)
00014.000 JRUN
EOF HIT
*/DOMAIN/
00001.000*0,$L
00001.000 JLIMIT (CORE,25),(TIME,5)
00002.000 JASSIGN A,FIL,(STS,OLD),(NAM,:HBREUIL:FRG)
00003.000 JASSIGN LM,FIL,(STS,OLD),(NAM,:DOMAIN),(UNT,AC,:MIS)
00004.000 JRUN
00005.000 IDEN PIETTE
00006.000 PARM INIT
00012.000 DOMN APM,SIZD:2,SIZC:1024
EOF HIT
```

00109.000 FLD 4410,4410,0,ALPH,OFTL,MSEP  
 00141.100 FSYN THES:CRIT  
 00141.200 FSYN FDTHES:2200  
 00142.300 FSYN FIELD:4100  
 00142.500 EDIT EDI1:1600,1690,2000,2500,2600,2900,3000  
 00144.000 EDIT EDI2:2000,2200,2500,2600,2900,3000,4100,4110,4320  
 EOF HIT

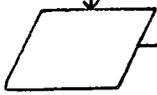
\*F/INIPAR/

00001.000\*0,\$L  
 00001.000 JLIMIT (CORE,25),(TIME,5),(PAGES,500)  
 00002.000 JASSIGN EI,FIL,(STS,OLD),(NAM,:HBREUIL:FRG)  
 00003.000 JFMGE DELETE  
 00004.000 JASSIGN A,FIL,(STS,NEW),(NAM,:HBREUIL:FRG),(SIZ,76)  
 00005.000 JASSIGN LM,FIL,(STS,OLD),(NAM,:INIPAR),(UNT,AC,:MIS)  
 00006.000 JRUN  
 00007.000 01 PIETTE  
 00008.000 02 PARM , OPTN , IDEN , EDIT , FLD  
 00009.000 03 THES , THM , REF , DEL , MOD  
 00010.000 04 BKUP , DOMN , FSYN , SCRT , COMP  
 00011.000 05 D , I , S , P , H  
 00012.000 08 INIT , UPDT , LIST , NLST , BALN  
 00013.000 09 POLY , IN , OUT , CARD , FILE  
 00014.000 10 LPRT , EXIT , SEQN , KWL , NMIN  
 00015.000 11 NMAX , RECL , DOMA , LINE , JUMP  
 00016.000 12 YES , NO , MXNB , MSEP  
 00017.000 13 NTHU , THSU , ALPH , NUM , DATE  
 00018.000 14 OBLG , OFTL , NPKW , NRWT , BRDT  
 00019.000 15 SYN , TRNC , ADDL , LNUM , ALL  
 00020.000 16 DSRT , BN , BR , BM , PER  
 00021.000 17 TIMU , FO , PLUS , MIN , POS  
 00022.000 18 SENT , PARG , DOC , CP , LANG  
 00023.000 21 TI , SORT , SZTH , SZLN  
 00024.000 22 USLG , FILP , OVFP , SZFI , EXFI  
 00025.000 23 KLTH , NBRL , CPIN , SIZD , SIZC  
 00026.000 24 CF , INVF , RLTN , DUMP , SYNF  
 00027.000 25 LINK , OUFU , SZTI , MFLD , MNGS  
 00028.000 26 RFTH , NWKW , TAKW , ARLT  
 00029.000 27 BRP , BMF , BAF , BRP , BMP  
 00030.000 28 BAP , BRS , BMS , BAS , FROM  
 00031.000 29 TO , END  
 00032.000 50 = < > - \*\*  
 00033.000 51 ! - # - //  
 00034.000 52 , ( ) ; # : - - - - -  
 00035.000 60 EXFI:30 , SZFI:64 , OVFP:5  
 00036.000 61 EXFI:30 , SZFI:64 , OVFP:5  
 00037.000 62 KLTH:8 , OVFP:6 , NBRL:5  
 00038.000 63 8 , FILP:80  
 00039.000 70 8,4,2000,1  
 00040.000 100 BALN:1 , LINE:132, KWL :70  
 00041.000 107 SPECIFIQUE  
 00042.000 108 GENERIQUE  
 00043.000 109 SYNONYME  
 00044.000 \*1 ERREUR DE SYNTAXE

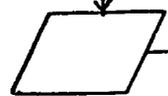
①

ANNEXE VI

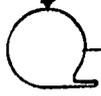
REDACTION DES BORDEAUX



CONTROLE CORRECTIONS



SAISIE



BDS2-PDP



FICHER DOCUMENTS CARTE

TRI NUMERO CROISSANT DES VERBES

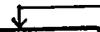
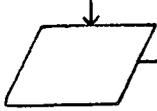
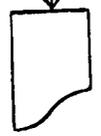
SC-REORG



FICHER DOCUMENTS CARTE

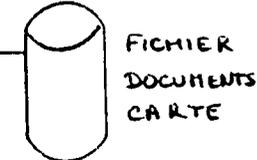
EDITION DES DOCUMENTS AVEC N° INFO

CATALO



CONTROLE SYNTACTIQUE DES DOCUMENTS

SC-CTLS



2

COPIE DU FICHIER SUR M400

SC-COPIE

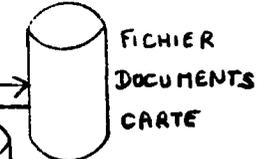
CORRECTIONS SYNTACTIQUES



FICHIER DOCUMENT S.I.V

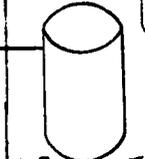
RECOPIE DU FICHIER SUR BANL

SC-RECOP



CONTROLE LEXICAL

SC-CTLL



COPIE DU FICHIER SUR M400

SC-INDEX

COPIE DU FICHIER SUR M400

SC-COM

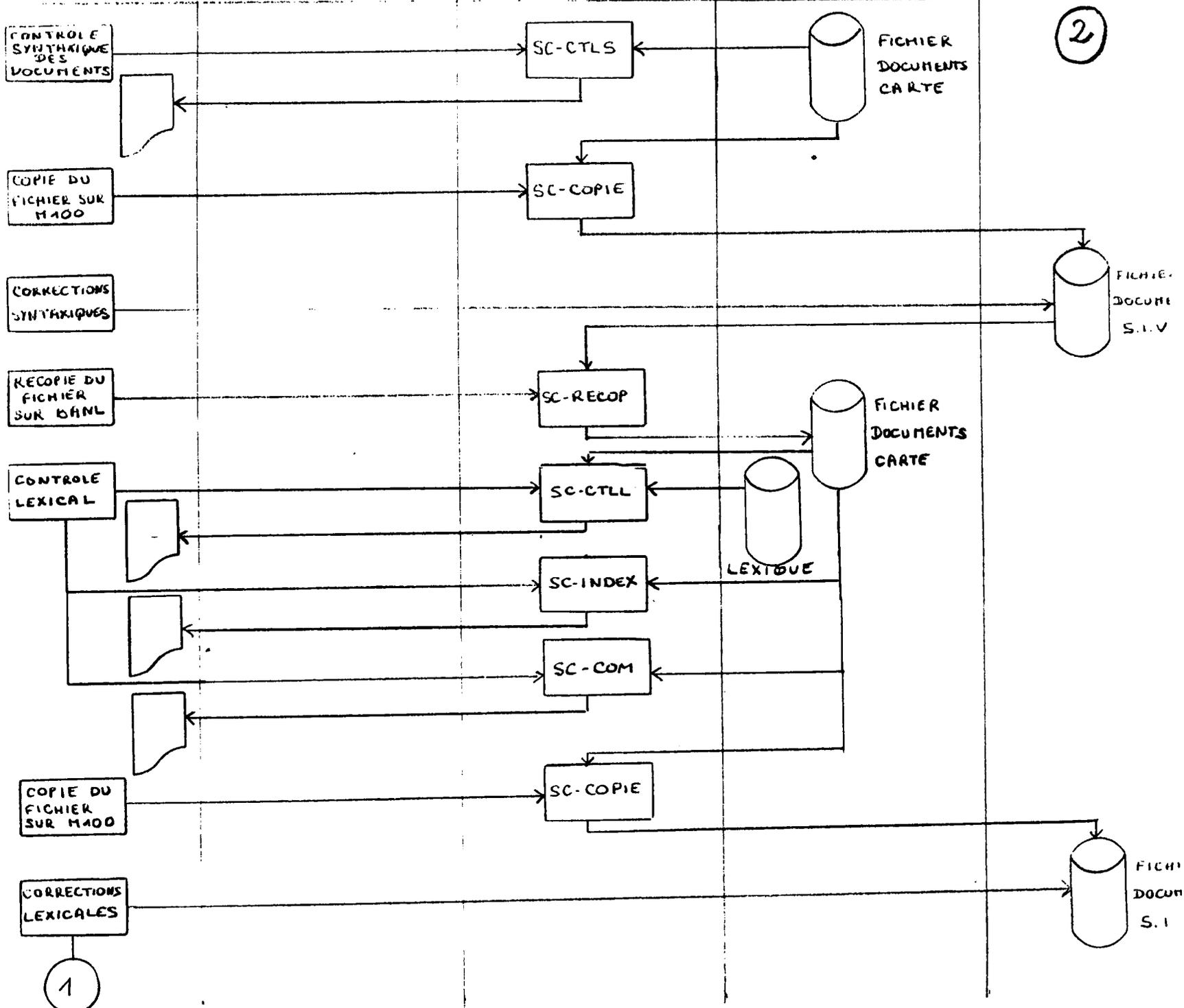
CORRECTIONS LEXICALES

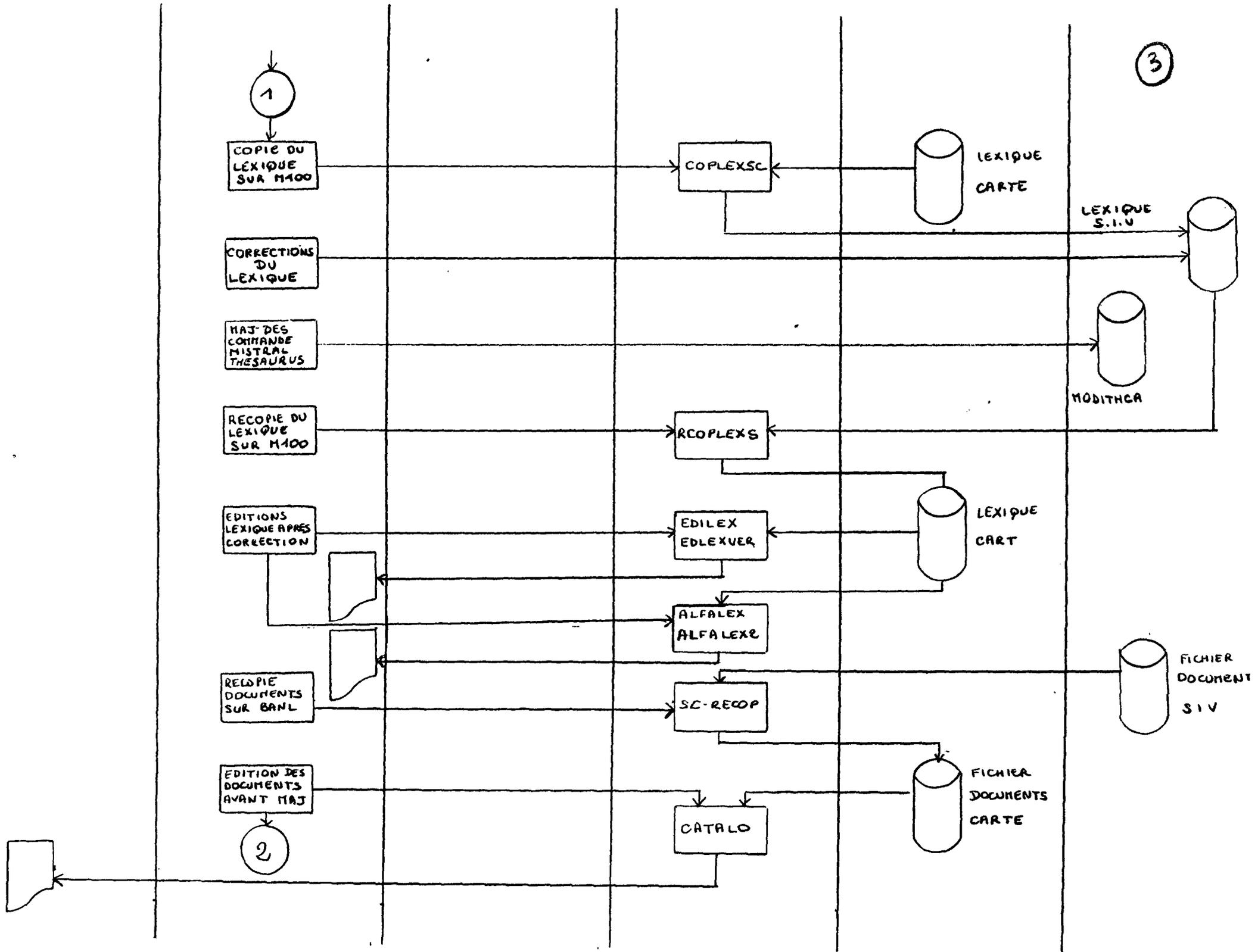
SC-COPIE

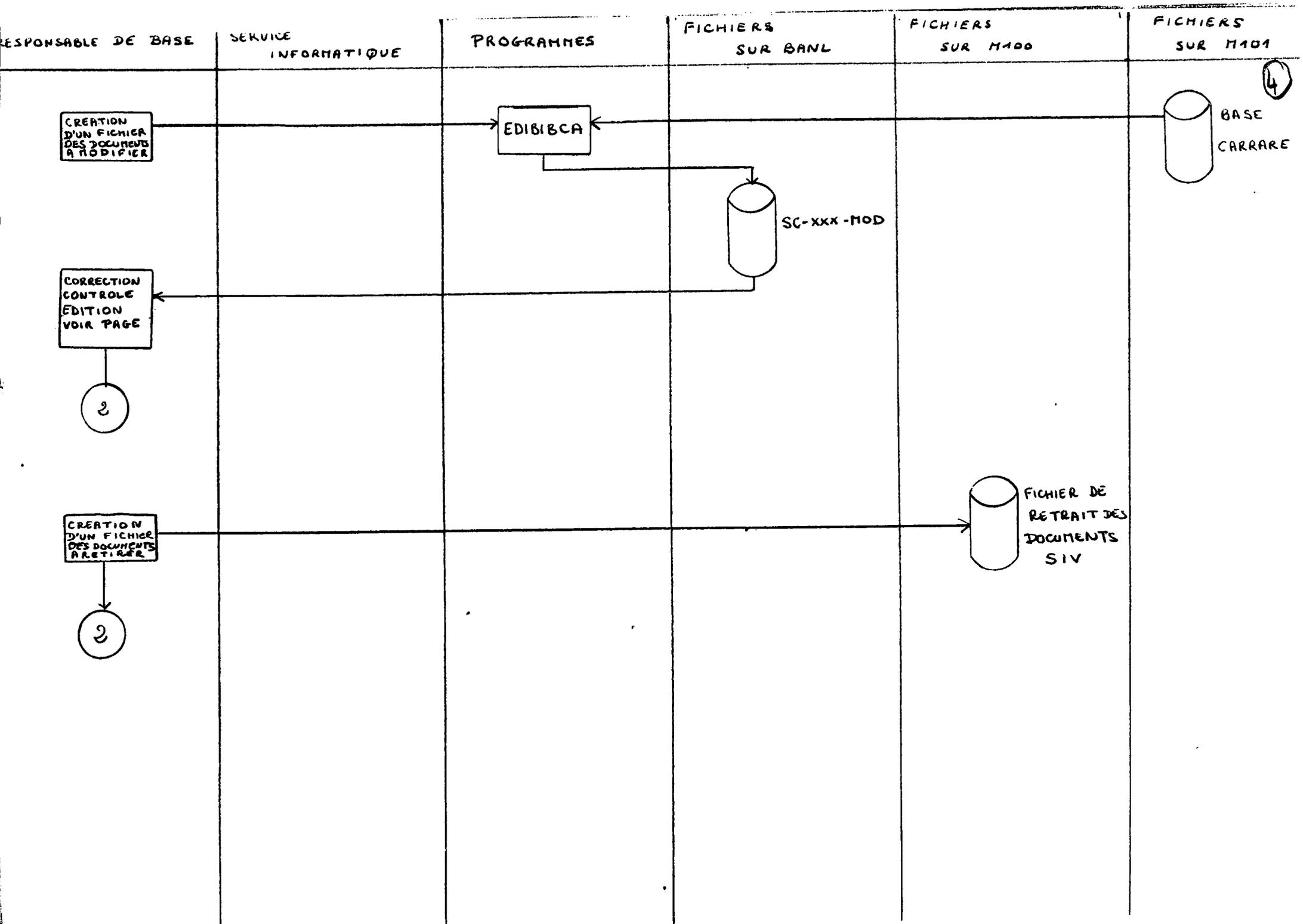


FICHIER DOCUMENT S.I

1

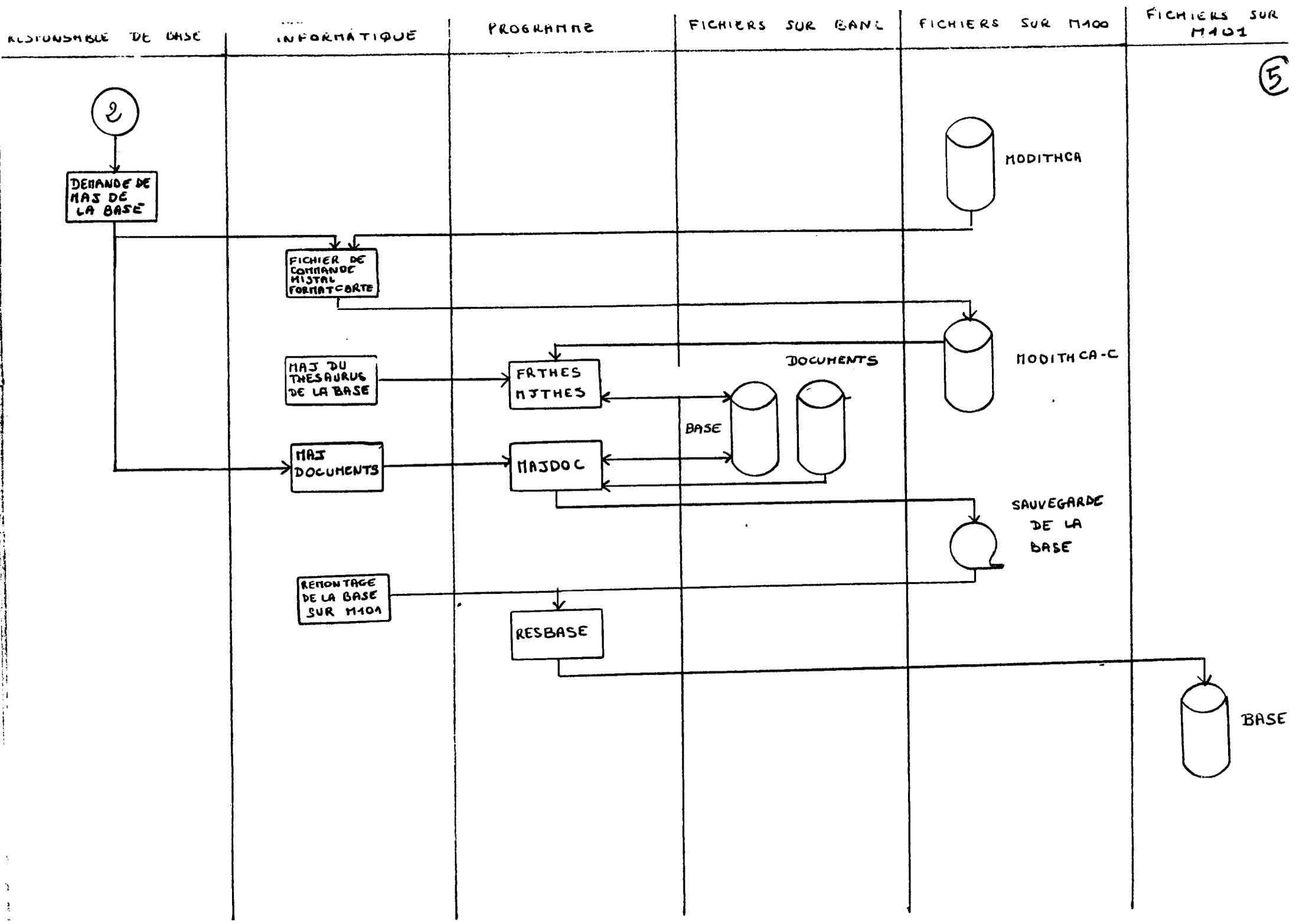






②

②



\*F/MODITHAEC/

00001\*, \$L

00001 FEB 1090

00002 SERMONTOU < NOM D'HOMME OU DE FEMME EN EGYPTIEN

00003 SERX < NOM D'HOMME OU DE FEMME EN EGYPTIEN

EOF HIT

## 50 DEVICE TYPE IDENTIFIER: sssssss  
## 50 DEVICE TYPE IDENTIFIER: scorpion  
## 00 \*\*\* D.N.S \* RLS: B2 I4\* PAT: 0W335/1W335/2W335 \* SYS: CULTURE \*\*\*  
## 10 TERMINAL ID=A040 NODE ID=F251 MODEL=SCORPION

##cn ssts  
## 01 SSTS /CUSE IS CONNECTED  
V1503 U71F00 00/000/169  
PLEASE LOGIN: #101, amateur5  
\*\*\*\*\* MAINTENANCE LE LUNDI MATIN \*\*\*\*\*  
\*\*DISPATCHING AU 1SS SALLE UTILISATEURS  
!mistral

VOULEZ VOUS LES NOUVELLES (OUI/NON) ?  
?non

STEP 01 TERMINATED  
V1503 U71F00 \*\*/007/165  
STEP 02 TERMINATED  
V1504 U71F00 00/000/169

MISTRAL V4-02-01

POUR PARLER FRANCAIS FRAPPER :1  
TO SPEAK ENGLISH,TYPE :2

IDENTIFICATEUR DU TERMINAL?

?v80

REPRENDRE LA RECHERCHE (OUI/NON)?

?non

PROCEDURE?

?m:ba joconde

VOTRE MOT DE PASSE ?

?\*\*\*\*\*

BASE CONNECTEE: JOCONDE

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 1

?m:do peinture

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 1

?louis xiv

\*\*\* 1\*\*\* RESULTAT : 209

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 2

?m:le maintenon

RES. REL.

T1	0	*	MAINE MLLE DU :1070
T2	1098	*	MAINE_ET_LOIRE :1130
T3	56	*	MAINE_ET_LOIRE :1340
T4	0	*	MAINE_ET_LOIRE :1360
T5	10	*	MAINE_ET_LOIRE D :1070

TERME INCONNU: MAINTENON

T6	9	*	MAINTENON MARQUISE DE :1070
T7	3	*	MAINZ :1070
T8	1	*	MAIRIE :1020
T9	25	*	MAIRIE :1070
T10	6		MAIRIE :1560
T11	1		MAIRIE :1600
T12	5		MAIRIE :1651
T13	1		MAIRIE DE BRIANCON :1140
T14	1		MAIRIE DE COMPIEGNE :1140

MONTER(M) X / DESCENDRE(D) X / SELECTIONNER / NON ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 2

?pg /1070 louis xiv et maintenon marquise de

\*\*\* 2\*\*\* RESULTAT : 2

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 3

?m:vi edel + :1070

REF : PE022820  
1310 : HERSENT LOUISE MARIE JEANNE-MAUDUIT LOUISE MARIE JEANNE(NEE)  
10 : D 885 1 1-INV 5340-MR 3917  
20 : LOUIS XIV BENISSANT SON ARRIERE PETIT\_FILS  
1370 : FIN 1ER QUART 19E SIECLE  
1140 : MUSEE DES BEAUX ARTS DE RENNES  
1070 : SCENE HISTORIQUE(LOUIS XIV,VETEMENT,DENTELLE,MAINTENON MARQUISE DE,AMOUR,LOUIS XV:ENFANT,SERVITEUR,REVERENCE,CHAMBRE,CHEMINEE,VASE CRUCIFIX,FAUTEUIL,SIEGE A PLUSIEURS PLACES,PARAVENT,TABLEAU,BALUSTRADE,PARQUET,DAIS,VERSAILLES,?).

REF : PE002176  
1310 : PHLIPAUT JULIE  
10 : INV 7204  
20 : RACINE LISANT ATHALIE DEVANT LOUIS XIV ET MADAME DE MAINTENON  
1370 : FIN 1ER QUART 19E SIECLE  
1140 : MUSEE DU LOUVRE  
1070 : SCENE HISTORIQUE(LOUIS XIV,MAINTENON MARQUISE DE,RACINE,LECTURE,TRAGEDIE,SALON:INTERIEUR,SIEGE)

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 3

?1 sauf 2

\*\*\* 3\*\*\* RESULTAT : 207

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 4

?m:vi co

REF : PE024523  
 11 : 54  
 1000 : 022024523  
 10 : INV 54  
 1010 : TABLEAU  
 1020 : PARTIE D'UN ENSEMBLE DE PEINTURES(3)  
 20 : LE PASSAGE DU RHIN.LE RHIN PASSE A LA NAGE PAR LES FRANCAIS OU LE  
 ROI QUI COMMANDE  
 1070 : SCENE HISTORIQUE(BATAILLE,ARTILLERIE,CAVALERIE,TRAVERSEE:RHIN)-  
 PORTRAIT(EQUESTRE,LOUIS XIV,ETAT MAJOR,ORDRE)-FOND DE  
 PAYSAGE(RIVE,RHIN,COLLINE,VILLE,PAYS\_BAS)  
 1085 : 1672/06/12  
 1130 : FRANCE-14- -CAEN  
 1140 : MUSEE DES BEAUX\_ARTS DE CAEN  
 1310 : MEULEN ADAM FRANS VAN DER  
 1320 : FLANDRE(ECOLE DE)  
 1321 : IDENTIFICATION AVEC REFERENCE  
 1370 : FIN 3E QUART 17E SIECLE  
 1371 : 1672 VERS  
 1372 : DATE AVEC REFERENCE  
 1380 : AVEC OEUVRE APPARENTEE CONNUE

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 4

?tx :1140 rch versailles

\*\*\* 4\*\*\* RESULTAT : 149

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 5

?m:vi edel

REF : PE013144  
 1310 : LE BRUN CHARLES(ATTRIBUE)  
 10 : MV 5930-RF 2399  
 20 : LOUIS XIV,ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE(1638\_1715)  
 1370 : 3E QUART 17E SIECLE  
 1140 : MUSEE NATIONAL DU CHATEAU DE VERSAILLES ET TRIANON  
 2500 : 3644-11819

REF : PE013132  
 1310 : VAN DER MEULEN ADAM FRANS(ECOLE DE)  
 10 : MV 5630-RF 1558  
 20 : LOUIS XIV CHASSANT A MEUDON  
 1370 : 2E MOITIE 17E SIECLE  
 1140 : MUSEE NATIONAL DU CHATEAU DE VERSAILLES ET TRIANON  
 2500 : 12389- 5126

REF : PE013125  
 1310 : COYPEL ANTOINE  
 10 : MV 5273-INV 8772-MR 3709  
 20 : ALLEGORIE A LA GLOIRE DE LOUIS XIV  
 1370 : DEBUT 4E QUART 17E SIECLE

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 5

?qi /1085 >= 1661 et <= 1715

>= 1661 ET <= 1715

\*\*ER 6 ERREUR DE SYNTAXE

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 5

?qi /1085 >= 1661 <= 1715

\*\*\* 5\*\*\* RESULTAT : 1205

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 6

?1 et 5

\*\*\* 6\*\*\* RESULTAT : 130

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 7

REF : PE024523  
1310 : MEULEN ADAM FRANS VAN DER  
10 : INV 54  
20 : LE PASSAGE DU RHIN.LE RHIN PASSE A LA NAGE PAR LES FRANCAIS OU LE  
ROI QUI COMMANDE  
1640 : COLL. DE LA COURONNE

REF : PE024522  
1310 : MARTIN JEAN BAPTISTE-MARTIN DES BATAILLES(DIT)  
10 : INV 176  
20 : SIEGE DE BESANCON

REF : PE013144  
1310 : LE BRUN CHARLES(ATTRIBUE)  
10 : MV 5930-RF 2399  
20 : LOUIS XIV,ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE(1638\_1715)  
1600 : LEGS-MUSEES NATIONAUX-VERSAILLES,MUSEE DU CHATEAU-1923 DATE  
D'ACQUISITION  
1640 : COLL. MICHON  
2500 : 3644-11819

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 7

?m:vi ede2 + :1085

REF : PE024523  
1310 : MEULEN ADAM FRANS VAN DER  
10 : INV 54  
20 : LE PASSAGE DU RHIN.LE RHIN PASSE A LA NAGE PAR LES FRANCAIS OU LE  
ROI QUI COMMANDE  
1640 : COLL. DE LA COURONNE  
1085 : 1672/06/12

REF : PE024522  
1310 : MARTIN JEAN BAPTISTE-MARTIN DES BATAILLES(DIT)  
10 : INV 176  
20 : SIEGE DE BESANCON  
1085 : 1674/05

REF : PE013144  
1310 : LE BRUN CHARLES(ATTRIBUE)  
10 : MV 5930-RF 2399  
20 : LOUIS XIV,ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE(1638\_1715)  
1600 : LEGS-MUSEES NATIONAUX-VERSAILLES,MUSEE DU CHATEAU-1923 DATE  
D'ACQUISITION  
1640 : COLL. MICHON

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 7

?tx :1070 adj louis xv,enfant

RESULTAT : 0

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 7

?m:ba m-egypt

VOTRE MOT DE PASSE ?

?\*\*\*\*\*

SAUVEGARDER LA STRATEGIE (OUI/NDN)?

?non

BASE CONNECTEE: M-EGYPT

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 1

?m:Le sarcophage

	RES.	REL.	
T1	2	*	SARAPIAS :1090
T2	7	*	SARAPION :1090
T3	0	*	SARARWA :1100
T4	0	*	SARBYK :1090
T5	3	*	SARBYKHYNNA :1090
T6	79	*	SARCOFHAGE :1010
T7	12	*	SARCOFHAGE :1020
T8	3	*	SARCOFHAGE :1030
T9	0	*	SARCOFHAGE :1040
T10	5	*	SARCOFHAGE A OUSHEBTI :1010
T11	4	*	SARCOFHAGE A VISCERES :1010
T12	0	*	SARCOFHAGE CUVE :1010
T13	34	*	SARCOFHAGE D'ANIMAL :1010
T14	3	*	SARCOFHAGE D'IBIS :1010
T15	27	*	SARCOFHAGE DE CHAT :1010

MONTER(M) X / DESCENDRE(D) X / SELECTIONNER / NON ?

?s t6-t9

\*\*\* 1\*\*\* RESULTAT : 93

MONTER(M) X / DESCENDRE(D) X / SELECTIONNER / NON ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 2

?m:vi co

REF	:	AE029192
1000	:	001029192
1	:	E 7B20
1010	:	SARCOFHAGE-MOMIE D'HOMME
1020	:	HOMME(LINCEUL,PERRUQUE TRIPARTITE,COLLIER OUSEKH)
1030	:	DEESSE AILEE(A GENOUX)-MOMIE(COUCHE,SUR,LIT D'EMBAUMEMENT)
1040	:	MOMIFORME MAINS CACHEES
1070	:	HIEROGLYPHIQUE
1080	:	NDM
1090	:	NESHOR
1120	:	BASSE EPOQUE-EPOQUE PTOLEMAIQUE(?)
120	:	D'APRES STYLE
1130	:	BOIS
1145	:	PEINTURE
1160	:	187 H-53.5 LA
161	:	PEINTURE NOIRCIE-BOIS FENDU
1170	:	LOUVRE AE
1190	:	1884 EN-DON-MARQUE

REF	:	AE029191
1000	:	001029191

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?oui

1	:	AF 9593
1010	:	SARCOFHAGE
1020	:	FEMME(LINCEUL,BRAS CROISES,PERRUQUE TRIPARTITE,BANDEAU FRONTAL, FLEUR DE LOTUS,COLLIER OUSEKH,COLLIER A PENDENTIF:COEUR)
1030	:	SUR LE COUVERCLE-A L'EXTERIEUR SUR LE VENTRE-DISQUE AILE-PECTORAL(SCARABEE,DISQUE SOLAIRE,SUR,SIGNE DE L'OR,FLANQUE DE)-ISIS(2,SERPENT,COURONNE BLANCHE)-SERIE DE DIVINITES(2,SYMETRIQUES)-OSIRIS(ASSIS)-ISIS(DEBOUT,SIGNE D'ISIS)-NEPHTHYS(DEBOUT,SIGNE DE NEPHTHYS)-DIVINITE(A GENOUX,SUR, TABLE D'OFFRANDES)-FAUCON(AILES DEPLOYEES,COURONNE ATEF) SUR LES JAMBES-1E REGISTRE-SIGNE DU CIEL-DEESSE AILEE(AILES DEPLOYEES,A GENOUX,MODIUS,FLANQUE DE)-LUSTRATION(A DROITE)-DIEU(DEBOUT,TENANT,VASE)-OISEAU AME(BUVANT)-DIEU(A GAUCHE,A GENOUX,LINCEUL)-2E REGISTRE-SCARABEE(FLANQUE DE)-GENIE(2,SYMETRIQUES,LINCEUL,A GENOUX,SUR,SIGNE NEB)-DIVINITE(2,SYMETRIQUES,DEBOUT,LINCEUL,A GENOUX,DEESSE

AILEE, SIGNE D'ISIS, A GENOUX, PROTEGEANT)-OISEAU AME-NEITH(A DROITE, DEESSE AILEE, SIGNE DE NEITH, A GENOUX, SUR, SIGNE DE L'OR, PROTEGEANT)-OISEAU AME-3E REGISTRE-AU CENTRE-OISEAU AME(FLANQUE DE)-VAUTOUR(A DROITE)-DIVINITE(A GAUCHE, ASSIS, LINCEUL, DISQUE

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?oui

SOLAIRE, DEVANT)-TABLE D'OFFRANDES

SUR LES PIEDS-PECTORAL-SCARABEE(FLANQUE DE)-OEIL OUDJAT(MUNI D'AILES)

SUR LA CUVE-A L'INTERIEUR

AU FOND-SIGNE DU CIEL ETOILE-REPRESENTATION DU LEVER DU SOLEIL-SIGNE AKER(TETE D'HOMME)-SIGNE DE L'HORIZON(OIE)-SIGNE DU CIEL ETOILE-PILIER DJED ANIME(A GRANDE ECHELLE, TENANT, SCEPTRE HEKA, FLAGELLUM, COURONNE HEMHEM, DEBOUT, SUR, SIGNE DE L'OR, FLANQUE DE)-SERPENT(COURONNE ATEF)-VAUTOUR(COURONNE ATEF)-DIVINITE(2, A GENOUX, LINCEUL, TENANT, FLAGELLUM)-SIGNE DU CIEL ETOILE-HEHE(DEBOUT, BRAS LEVES, MUNI D'AILES, SIGNE DES ANNEES)

SUR LA TETE-OISEAU AME(AILES DEPLOYEES)-SIGNE DU CIEL-GENIE A TETE BIZARRE

A DROITE-A GAUCHE-RE(DIEU A TETE DE FAUCON, ASSIS, LINCEUL, DISQUE SOLAIRE A UREUS)-DIVINITE(ASSIS, LINCEUL)-

DIVINITE(3, DEBOUT, LINCEUL, CONE DE PARFUM, TENANT, BANDE D'ETOFFE)-SERPENT

SOUS LES PIEDS-GENIE(ACCROUPI, SUR, SERPENT)-OFFRANDES

SUR LA CUVE-A L'EXTERIEUR

A DROITE-HORUS(DIEU A TETE DE FAUCON, DEBOUT, LINCEUL, DISQUE SOLAIRE A UREUS, DEVANT)-GENIE A TETE BIZARRE(DEBOUT, LINCEUL)-THOT(DIEU A

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?oui

TETE D'IBIS, DEBOUT, COURONNE DE TATENEN, TENANT, SIGNE DE L'OCCIDENT)-REPRESENTATION DE LA CREATION DU MONDE-PESEE DU COEUR

A GAUCHE-OSIRIS(? , DIEU A TETE DE FAUCON, DEBOUT, LINCEUL, DISQUE SOLAIRE A UREUS, DEVANT)-DIVINITE(DEBOUT, LINCEUL, CONE DE PARFUM)-

THOT(DIEU A TETE D'IBIS, DEBOUT, COURONNE DE TATENEN, TENANT, SIGNE DE L'OCCIDENT)-SCARABEE AILE(DANS, BARQUE DE RE)-

ISIS(PENCHE, CUEILLANT, ETOILES)-NEPHTHYS(PENCHE, CUEILLANT, ETOILES)-TETE DE FAUCON-LUSTRATION-FEMME(DEBOUT, ROBE PLISSEE A

MANCHES, TENANT, VASE HES, PLATEAU: OFFRANDES)-

DIVINITE(DEBOUT, LINCEUL, DISQUE SOLAIRE A UREUS)-OSIRIS(DIEU A TETE DE BELIER, DEBOUT, SUR, SERPENT, LINCEUL, FLANQUE DE)-ISIS(? , DEESSE A

TETE DE LIONNE, DEBOUT, LINCEUL)-DIEU A TETE DE

CHIEN(DEBOUT, LINCEUL)-MORT ABREUVE PAR LA DEESSE ARBRE-VACHE

SORTANT DE LA MONTAGNE-REPRESENTATION DE LA TOMBE-

CHIEN(COUCHE, CONTREPOIDS DE COLLIER)

30 : INTERIEUR DU COUVERCLE SANS DECOR

1040 : MOMIFORME

40 : MAINS APPARENTES

1070 : HIEROGLYPHIQUE

1080 : FORMULES RITUELLES

1090 : UNETELLE(CHANTEUSE D'AMON)

CONTINUER L'EDITION (OUI/NON) ?

?non

PROCEDURE OU ETAPE DE RECHERCHE 2

?m:fi

ARRETEZ-VOUS REELLEMENT (OUI/NON)?

?oui

SAUVER LA RECHERCHE (OUI/NON)?

?non

MISTRAL EST DECONNECTE. A BIENTOT